



# Certificat

## Certificate

Services aux personnes à domicile

Page 1 / 5

Renouvellement n°72553.2 du 3 octobre 2017

AFNOR Certification certifie que l'activité de service de

### FEDERATION ADMR (AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL) HERAULT RESEAU ADMR HERAULT

78 ALLEE JOHN NAPIER  
FR-34000 MONTPELLIER  
N° siret : 77606096400041

réalisée par les sites et raisons sociales listés en annexe  
a été évaluée et jugée conforme aux exigences  
des règles de certification NF Service - Services aux personnes à domicile- V10  
et de la norme NF X50-056 (08/2014)

En conséquence, l'organisme est autorisé à utiliser la marque NF Service en application des règles générales de la marque NF Service et des règles de certification NF Service - Services aux personnes à domicile pour les activités de services décrites en annexe.

#### Les caractéristiques certifiées essentielles sont les suivantes :

Respect des principes éthiques  
Accueil  
Analyse de la demande  
Elaboration de l'offre de service, le devis, le contrat  
Dispositions pour l'intervention  
Compétence des personnes  
Suivi de la prestation  
Traitement des réclamations  
Analyse de la satisfaction des clients

CERTIF 1333.5 11/2014

Ce certificat NF Service (et ses éventuelles annexes), est valable jusqu'au **3 octobre 2020** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux conditions qu'elle a fixées.

Ce certificat annule toute version antérieure.



SignatureFournisseur

**Franck LEBEUGLE**  
Directeur Général d'AFNOR Certification



Flashez ce QR Code pour  
vérifier la validité du  
certificat

**ANNEXE**

Renouvellement n°72553.2 du 3 octobre 2017  
Date de début de validité : 3 octobre 2017  
Date de fin de validité : 3 octobre 2020

### Liste des activités des sites et raisons sociales du réseau

#### **FEDERATION ADMR (AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL) HERAULT RESEAU ADMR HERAULT**

La liste des activités certifiées, en mode prestataire et mandataire, est la suivante :

Au titre du régime de l'autorisation :

- assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide à l'insertion sociale mentionnées aux 6° et 7° du I de l'article L 312-1 aux personnes âgées et aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques qui ont besoin de telles prestations à domiciles, ou l'aide personnelle à domicile aux familles fragilisées relevant des 1° et 16° du I du même article, à l'exclusion d'actes de soins relevant d'actes médicaux à condition qu'ils ne soient exécutés dans les conditions prévues à l'article L.1111-6-1 du Code de la santé publique et du décret n°99-426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endo-trachéales,
- prestation de conduite du véhicule personnel des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques, du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives.
- accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, aide à la mobilité et au transport, actes de la vie courante).

Au titre du régime de l'agrément

- garde d'enfants à domicile en dessous d'un âge fixé par arrêté conjoint du ministre chargé des services et du ministre chargé de la familles
- accompagnement des enfants en dessous d'un âge fixé par arrêté conjoint du ministre chargé des services et du ministre chargé de la famille dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transports, actes de la vie courante), à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités réalisées à domicile
- assistance dans les actes quotidiens de la vie ou aide à l'insertion sociale aux personnes âgées et aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques qui ont besoin de telles prestations à domiciles, quand ces prestations sont réalisées dans les conditions prévues aux 1° et 2° de l'article L.7232-6 du Code du Travail, à l'exclusion d'actes de soins relevant d'actes médicaux à condition qu'ils ne soient exécutés dans les conditions prévues à l'article L.1111-6-1 du Code de la santé publique et du décret n°99-426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endo-trachéales,
- prestation de conduite du véhicule personnel des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques, du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives quand cette prestation est réalisée dans les conditions prévues aux 1° et 2° de l'article L. 7232-6 du code du travail, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités réalisées à domicile
- accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenade, aide à la mobilité et au transport de personnes, actes de la vie courante) quand cet accompagnement est réalisé dans les conditions prévues aux 1° et 2° de l'article L.7232-6 du code du travail, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités réalisées à domicile

### Services aux personnes à domicile

Page 3 / 5

Au titre du régime de la déclaration

- entretien de la maison et travaux ménagers
- petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage
- travaux de petit bricolage dits «homme toutes mains»
- garde d'enfants à domicile au-dessus d'un âge fixé par arrêté conjoint du ministre chargé des services et du ministre chargé de la familles
- soutien scolaire à domicile ou cours à domicile
- soins d'esthétique à domicile pour les personnes dépendantes
- préparation de repas à domicile, y compris le temps passé aux courses
- livraison de repas à domicile, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités réalisées à domicile
- collecte et livraison à domicile de linge repassé, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités réalisées à domicile
- livraison de courses à domicile, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités réalisées à domicile
- assistance informatique à domicile
- soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exclusion des soins vétérinaires et du toilettage, pour les personnes dépendantes
- maintenance, entretien et vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaire
- assistance administrative à domicile
- accompagnement des enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transport, actes de la vie courante), à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités réalisées à domicile
- interprète en langue des signes, technicien de l'écrit et codeur en langage parlé complété
- prestation de conduite du véhicule personnel des personnes mentionnées au 20° du II de l'article D 7231-1, du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités réalisées à domicile
- accompagnement des personnes mentionnées au 20° du II de l'article D 7231-1 dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, aide à la mobilité et au transport, actes de la vie courante), à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités réalisées à domicile
- assistance aux personnes autres que celles mentionnées au 3° du I de l'article D 7231-1 qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exclusion des soins relevant d'actes médicaux

Le détail des activités certifiées réalisées par chacun des sites et raisons sociales est disponible sur demande écrite auprès de l'organisme certificateur.

**Liste des sites et raisons sociales certifiés**  
**FEDERATION ADMR (AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL) HERAULT**  
**RESEAU ADMR HERAULT**

|                                |  |                                |
|--------------------------------|--|--------------------------------|
| FEDERATION ADMR<br>HERAULT     | 78 ALLEE JOHN NAPIER<br>Siret 77606096400041                           | FR-34000 MONTPELLIER           |
| ADMR ANIANE                    | 49 AVENUE DU MAS FAUGERE<br>Siret 79934058300019                       | FR-34150 GIGNAC                |
| ADMR CADOULE BERANGE           | 5 PLACE DU CARTEL<br>Siret 80834965800019                              | FR-34160 CASTRIES              |
| ADMR CAPESTANG                 | 4 PLACE FERRER<br>Siret 32941586300037                                 | FR-34310 CAPESTANG             |
| ADMR CASTELNAU LE LEZ          | 5 PLACE SAINT ROCH<br>Siret 50948738500023                             | FR-34920 LE CRES               |
| ADMR CASTRIES                  | 5 PLACE DU CARTEL<br>Siret 31126312300011                              | FR-34160 CASTRIES              |
| ADMR DU CLERMONTAIS            | RUE BARA<br>Siret 51916296000024                                       | FR-34800 CLERMONT<br>L'HERAULT |
| ADMR DU MEJEAN                 | 89 GRANDE RUE<br>Siret 80834992200019                                  | FR-34470 PEROLS                |
| ADMR DU MINERVOIS              | 4 PLACE FERRER<br>Siret 53816341100019                                 | FR-34310 CAPESTANG             |
| ADMR DU PISCENOIS              | AVENUE PAUL VIDAL DE LA BLACHE<br>ESPACE LASER<br>Siret 47960493600019 | FR-34120 PEZENAS               |
| ADMR ENTRE MER ET<br>GARRIGUES | 120 AVENUE DU GENERAL BALAMAN<br>Siret 38880164900038                  | FR-34370 MARAUSSAN             |
| ADMR GIGNAC                    | 49 AVENUE DU MAS FAUGERE<br>Siret 33961114700036                       | FR-34150 GIGNAC                |
| ADMR GRABELS-SAINT GELY        | 38 RUE DE L'OLIVETTE<br>Siret 77600252900035                           | FR-34980 ST GELY DU FESC       |
| ADMR LA SALADELLE              | 1 RUE FRANCOIS ASTIER<br>Siret 79361095700029                          | FR-34410 SERIGNAN              |
| ADMR LE CRES                   | 5 PLACE SAINT ROCH<br>Siret 32341580200046                             | FR-34920 LE CRES               |
| ADMR LES HAUTS CANTONS         | 35 RUE DE LA REPUBLIQUE<br>Siret 42452075700040                        | FR-34600 BEDARIEUX             |



# Certificat

## Certificate

### Services aux personnes à domicile

Page 5 / 5

|                                 |  |                                     |
|---------------------------------|--|-------------------------------------|
| ADMR LES MIMOSAS                | 89 GRAND RUE<br>Siret 41467928200056               | FR-34470 PEROLS                     |
| ADMR LODEVE                     | 27 BOULEVARD DE LA LIBERTE<br>Siret 80834973200020 | FR-34700 LODEVE                     |
| ADMR LUNEL                      | 31 AVENUE GAMBETTA<br>Siret 80834980700012         | FR-34400 LUNEL                      |
| ADMR ORB ET THONGUE             | 1 RUE FRANCOIS ASTIER<br>Siret 40285120800031      | FR-34410 SERIGNAN                   |
| ADMR ORB ET VERNAZOBRE          | PLAN JEAN MOULIN<br>Siret 51788815200017           | FR-34460 CESSENON SUR<br>ORB        |
| ADMR PORTE DES<br>CEVENNES      | 10 RUE DES ARTS<br>Siret 48450571400028            | FR-34190 GANGES                     |
| ADMR SAINT ANDRE DE<br>SANGONIS | 3 AVENUE DE CLERMONT<br>Siret 77607395900020       | FR-34725 SAINT ANDRE DE<br>SANGONIS |
| ADMR SAINT THIBERY              | 1 RUE DE L'ANCIENNE MAIRIE<br>Siret 33009500100021 | FR-34630 SAINT THIBERY              |
| ADMR VIAS                       | 2 RUE EMILE ZOLA<br>Siret 34160949300042           | FR-34450 VIAS                       |